



CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 14/12/2020

DELIBERATION
n° CA 2020 – 157

*Compte rendu des décisions prises par Mme la Présidente
en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration
(Ecole Européenne de Droit)*

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 712-3,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 19 décembre 2017 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration à la Présidente en matière de remises gracieuses et admissions en non-valeur,

Vu la délibération du Conseil d'Administration du 20 novembre 2018 portant délégation de pouvoirs du Conseil d'Administration à la Présidente,

Article unique :

Le Conseil d'Administration est informé des décisions dont la liste est annexée à la présente délibération.

Le président du conseil d'administration,



CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du 14/12/2020
DELIBERATION n° CA 2020 – 157
Compte rendu des décisions prises par Mme la Présidente
en application des délégations consenties par le Conseil d'Administration
(Ecole Européenne de Droit)

Date de la décision ou de la signature du contrat	Matière	Numéro du centre financier	Objet
21/01/2020	Subventions	92100001	Subvention association TESLA (accueil intervenant + visite institutions Paris)
10/03/2020	Subventions	92100001	Subvention pour prise en charge du buffet de la finale du concours de plaidoirie Oratio Capitole
24/09/2020	Subventions	9210000501	Bourses majors du DU de l'ESL Toulouse
17/11/2020	Subventions	9210000202	Subvention association M2 Juriste international – participation d'étudiants de l'ESL Toulouse au concours de plaidoirie Vis moot (frais d'inscription Hong-Kong)